

OUI,

IL FAUT DÉBATTRE DE LA PAUVRETÉ AU QUÉBEC

Moi, _____,

députéE de _____,

m'engage, auprès de mes collègues parlementaires et de la société québécoise, à tout mettre en oeuvre pour que soit tenue une commission parlementaire avec consultation générale portant sur :

1. L'obligation du gouvernement de « fixer des cibles à atteindre, notamment afin d'améliorer le revenu des prestataires du Programme d'assistance-emploi [...], et celui des personnes qui occupent un emploi à temps plein ou de manière soutenue et qui sont en situation de pauvreté [...] » (L.R.Q., chap. L-7, art. 14);
2. Les recommandations contenues dans *Les cibles d'amélioration du revenu des personnes et des familles, les meilleurs moyens de les atteindre ainsi que le soutien financier minimal*, un avis du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CCLPES);
3. La réponse de Julie Boulet à cet avis, *Améliorer la situation économique des personnes : un engagement continu, un rapport de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale en vertu de l'article 60 de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

Signature

Date

Veillez retourner cet engagement signé, par courriel, par télécopie ou par la poste, au Collectif pour un Québec sans pauvreté.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 rue de Carillon, Québec (Québec), G1K 9E9

Téléphone : (418) 525-0040 / Télécopieur : (418) 525-0740

collectif@pauvrete.qc.ca / www.pauvrete.qc.ca